



INTERCO 34
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Montpellier, le 14/06/2022

Congrès Confédéral
Intervention sur l'activité

Chères et chers camarades,

Nous sommes aujourd'hui dans le dur.

Au cours de ces dernières décennies, les manifestations de défiance à l'égard des corps représentatifs attestent d'une crise croissante de la démocratie. Il convient d'être aujourd'hui d'autant plus attentif à cette crise qu'elle s'enracine de plus en plus dans des entreprises, largement véhiculées sur les réseaux sociaux, visant à délégitimer et à disqualifier par principe toute parole institutionnelle et toute forme d'organisation sociale. Il convient d'œuvrer à un diagnostic partagé de l'ensemble des facteurs participant d'un affaiblissement de nos démocraties et de leurs institutions afin de tenter d'y apporter réponses. Au sein d'une organisation qui se prévaut d'un syndicalisme d'adhérent(e)s, du dialogue social et professionnel, ainsi que de l'émancipation individuelle et collective, nous appelons à ce que la formation et l'organisation soient en première ligne sur ces enjeux. La formation comme vecteur d'appropriation d'une culture commune et l'organisation en tant que garante de nos valeurs et pratiques démocratiques.

Nous sommes également dans le dur au regard de l'échec de notre objectif de syndicalisation et d'une relative stagnation de notre représentativité **ainsi que d'avancées souvent plus conjoncturelles que structurelles.**

Nous sommes enfin dans le dur au regard de la gouvernance et du projet de dérégulation du 1^{er} quinquennat Macron qui se situent aux antipodes du projet social, écologique et démocratique de notre organisation.

Face à ces constats, la CFDT nous diriez-vous ?

Elle s'inscrit clairement dans le monde d'aujourd'hui en portant et en défendant inlassablement ses positions et elle s'organise afin d'anticiper ce que sera le monde de demain.

Sur le monde d'aujourd'hui, si la CFDT s'attache à dresser un constat exhaustif de son activité, elle nous semble trop frileuse lorsqu'il s'agit de porter une appréciation globale sur la méthode et le projet du 1^{er} quinquennat Macron. Ce qui tend à affaiblir l'identification de notre projet.

Par ailleurs, sur deux points majeurs, notre rapport d'activité demeure imprécis, voire incomplet.

Il en va ainsi du projet différé de réforme de nos systèmes de retraites. Si le constat d'un accroissement des inégalités touchant principalement les poly pensionnés et les basses pensions ainsi que notre revendicatif visant à l'universalité des droits sont pertinents, nous avons été en difficulté pour répondre au travailleuses et travailleurs sur ce que serait le niveau de leurs pensions de demain, particulièrement concernant le régime général et celui de la fonction publique. N'y a-t-il pas un non-dit concernant l'équilibre financier d'une réforme où les économies résultant de la suppression des régimes spéciaux ne compenseraient pas les mesures de justice sociale ?

Il en va également de l'analyse faite de la Loi de Transformation de la Fonction Publique. La mise en avant des possibilités de négociation devrait être tempérée au regard des enseignements tirés des ordonnances travail. Et surtout l'oubli des possibilités de recours accrus aux contractuels et aux temps non complet est particulièrement dommageable. Il est important de préciser que les différentes dispositions de cette loi n'impactent pas de la même façon chacun des 3 versants. La fonction publique territoriale est principalement impactée par ces risques accrus de précarité.

A contrario, nous tenons à saluer le travail de proximité de la CFDT à travers ses grandes enquêtes et les divers outils mis en œuvre tout au long de la crise sanitaire.

Nous tenons également à louer la capacité d'anticipation de notre organisation à travers le développement du numérique et des espaces collaboratifs.

Nous apprécions également l'attention portée dans le rapport d'activité et le projet de résolution d'orientation :

- ✓ **En 1^{er} lieu, à la formation syndicale.** Si la nécessité d'un pilotage de notre politique de formation par la confédération nous paraît pertinente, il convient à la fois de se garder de l'écueil d'un système trop centralisé mais aussi de ceux qui entendent préserver avant tout leurs périmètres et leurs prérogatives actuelles. Au-delà de ce choix sur lequel nous serons amenés à débattre, Interco 34 a mis l'accent, à travers l'un de ses amendements intégré, sur la nécessité que l'ensemble de nos syndicats identifient et mobilisent des candidats aux fonctions d'animateurs. Ce, afin d'accroître notre capacité à proposer et à dispenser des formations.
- ✓ **En 2nd lieu, au changement de méthode concernant notre objectif de syndicalisation** à partir d'objectifs définis par nos structures de proximité **qu'il convient d'articuler avec la mise en place de contrats d'accompagnement** librement consentis.
- ✓ **En dernier lieu, au développement et à l'intensification de partenariats excédant le seul périmètre syndical à travers le Pacte du Pouvoir de Vivre qu'il conviendrait d'articuler avec le chantier des Unions Territoriales Interprofessionnelles.**

Le syndicat CFDT Interco de l'Hérault vous remercie de votre attention.